



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

territoires palestiniens

Question au Gouvernement n° 685

Texte de la question

RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT PALESTINIEN

M. le président. La parole est à M. François Asensi, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. François Asensi. Monsieur le ministre des affaires étrangères, le président Obama a renoncé à résoudre le conflit israélo-palestinien.

Le message est consternant : c'est un encouragement aux adversaires irréductibles de la création d'un État palestinien. Qu'il est loin le discours du Caire en faveur d'un *New Deal* géopolitique entre les États-Unis et le monde arabe !

Que vont faire la France et l'Europe ? Attendre reviendrait à assister à la poursuite des colonies illégales et au renforcement des humiliations contre le peuple palestinien. L'immobilisme féconderait les germes du retour à l'insurrection.

Face à cette catastrophe annoncée pour les peuples palestinien et israélien, la France ne peut rester impuissante et se mettre dans les pas de l'administration étasunienne.

Monsieur le ministre, quelles initiatives compte prendre notre diplomatie ? En novembre dernier, la France a joué un rôle majeur dans l'entrée de la Palestine à l'ONU, démontrant son influence sur la conduite des affaires du monde.

Pourtant, nous sommes restés au milieu du gué en ne reconnaissant pas officiellement l'État palestinien.

Comme en novembre, au nom des députés du Front de gauche, je m'adresse solennellement au chef de l'État, qui avait fait de cette question un engagement de campagne : grandissez la France, reconnaissez l'État palestinien !

Envoyons un ambassadeur de France en Palestine et concluons un traité avec ce nouvel État. Le peuple palestinien et tous les défenseurs de la liberté attendent de la France ce geste historique !

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Laurent Fabius, *ministre des affaires étrangères*. Monsieur le député, le jugement que vous portez sur le voyage du président Obama me paraît un peu lapidaire... Je recevrai demain le secrétaire d'État John Kerry, qui a été chargé de suivre les initiatives qui résultent de ce voyage en Palestine et en Israël, et nous échangerons à cette occasion.

Bien évidemment, la France est en contact avec les Palestiniens, dont nous avons rencontré récemment les représentants, et avec les Israéliens - dernièrement, le président Shimon Peres, la ministre de la justice Tzipi Livni ou encore le ministre des finances Yair Lapid.

M. François Rochebloine. La question !

M. Laurent Fabius, *ministre*. Nous estimons qu'un État palestinien, créé à l'issue de négociations avec Israël, devrait être reconnu par la communauté internationale. Dans ce cas, la France serait évidemment l'un des premiers pays à le faire.

Mais il importe à nos yeux que la reconnaissance de l'État palestinien s'inscrive dans le cadre d'un processus de paix. La France prendra ses responsabilités le moment venu.

M. François Rochebloine. Paroles ! Quelle est votre réponse ?

M. Laurent Fabius, *ministre*. Vous avez rappelé que la France, et particulièrement ce gouvernement, n'a jamais été à la traîne en ce qui concerne le soutien au peuple palestinien. Il en sera de même dans le futur.

Nous souhaitons que les droits des Palestiniens soient reconnus et que la sécurité d'Israël soit garantie. Mais cette garantie ne peut provenir réellement que de la paix. C'est dans cet esprit que nous travaillerons, en espérant que l'année 2013 ne sera pas une année blanche pour la paix. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. François Asensi](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (11^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 685

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 mars 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 mars 2013](#)